

Vroom Frères, fabricants de meubles, ont commencé leurs opérations en 1878, en octobre. Les gages de l'établissement varient de \$15 à \$6. En 1883 la production a dépassé d'environ \$1,000 celle de 1884, cette légère diminution étant due à la langueur générale des affaires. Voici ce que disent les propriétaires : " La politique nationale a aidé notre industrie en ce qu'elle a entravé les achats à Calais et nous a permis de fabriquer des articles que nous n'avions jamais produits auparavant. Nous nous servons d'une machine à gaz pour notre force motrice, et nous employons un outillage qui supplée à beaucoup de main-d'œuvre."

Ganong Frères, ont été encouragés par une veine de succès remarquable. En 1878 leur établissement brûla, et ils perdirent tout. Sans se laisser abattre ils se remirent à l'œuvre, avec peu de capital mais un crédit superbe. Ils poussèrent leurs opérations avec vigueur, et eurent beaucoup d'encouragement. Leur établissement, sur la rue Water, est tout à fait spacieux. Leur outillage est mu par une machine de 7 forces de chevaux. Leurs principaux marchés sont le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard ; mais dernièrement ils ont même poussé leurs produits jusque dans l'Ontario, où ils sont à se créer, suivant l'expression de l'aîné de la maison, une belle clientèle. MM. Ganong Frères, disent : " La politique nationale a mis fin à l'importation de tous les produits américains. L'ancien tarif protégeait déjà partiellement notre industrie, mais la politique nationale a réglé la chose. Nous pouvons acheter à Halifax le cacao et le chocolat que nous employons à meilleur marché et de meilleures qualités que partout ailleurs. Les sucres que nous employons sont tous de manufacture canadienne."

C. B. Eaton et Cie, fabricants de bottes de loup-marin et tanneurs, se proposent d'agrandir leurs affaires en 1885 et de commencer à fabriquer et vendre du cuir à harnais. L'administrateur observe que le tarif ne fait pas tort à la tannerie ni à la fabrication des bottes de loup-marin.

La filature de coton de Sainte-Croix, située à St-Stephen, sur le bord de la rivière Sainte-Croix, est une belle construction. L'édifice principal a 417 pieds 4 pouces de longueur sur 98 pieds 8 pouces de largeur, et a trois étages avec rez-de-chaussée et sous-sol. Le bâtiment de l'épluchage a 117 pieds sur 103 et deux étages de hauteur. Il y a en outre du côté de l'est une rangée de bâtiments de 450 pieds de longueur. L'outillage est mu par l'eau de la rivière Sainte-Croix. L'outillage est de modèles modernes. Les employés n'ont pas eu à perdre de temps depuis le commencement des opérations, excepté l'hiver dernier, les heures de travail ayant été réduites. La filature, qui en passant peut contenir 40,000 broches, est actuellement employée à la fabrication d'étoffes à chemises, de denims, de coutils, de grandes étoffes à chemises écrues, de cotonnades, de toiles à tentes, etc. Les tissus se teignent sur les lieux mêmes. Le directeur de la filature n'a pas cru devoir, sans consulter le trésorier de la compagnie, à Providence, R.-I., donner des détails sur la main-d'œuvre employée ou sur les gages payés aux ouvriers. Tout ce que nous avons pu connaître a été le chiffre total des gages du mois ou de la semaine pour toute la main-d'œuvre de l'établissement. Si ce n'est qu'il nous a dit que l'établissement manufacture 120,000 livres de coton par mois, le directeur s'est montré disposé à rester poliment silencieux.

B. R. DeWolfe, fabricant de voitures, a employé environ 13 ouvriers de 1872 à 1876 ; de 1876 à 1878, le nombre en est tombé à 4 ; depuis 1878 le nombre en est remonté au chiffre d'autrefois ou à peu près. Naturellement il est en faveur de la politique nationale, bien que selon lui il devrait y avoir un correctif de quelque sorte pour remédier aux fraudes dans l'estimation des articles importés.

La marbrerie d'Almon fait tous les progrès que son propriétaire peut lui faire faire. Les affaires ont considérablement augmenté dans les différentes branches de l'industrie. Le propriétaire est somme toute chaud partisan de la politique nationale. S'il y avait un changement à faire il préférerait une réduction des droits sur le marbre italien.

Clarke, confiseur, accuse une augmentation annuelle dans ses produits. Ses affaires sont le double de ce qu'elles étaient il y a quatre ans. Le total des affaires de 1884 est à peu près le même que celui de 1883.